

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le 06 avril 2023, à 14 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 29 mars 2023, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, DESSAIVRE Jean-Jacques, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean marie, PERRIER Jean-François, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe, PICQ Patrick, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, RAVET Pierre-Jean, THIBAULT Annick, LACHAMP Barbara, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, LANDREAU Bernard, BERGIER Paul, ROUGER Christian, FORTIER Manuella, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, REYNAL Jean, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, MOUNIER Pascal, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, LOPEZ Evelyne, HUILLIN Christian, BERNARD Didier, MALANGIN Sylvie, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, MARIAU Jean-Pierre, OLIVIER Fabrice, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, AMAT Pierre, BOURSIER Eric.

Etaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CLEMENCEAU Thierry par MICHONNEAU Michelle, VALLIER Marie-Hélène par REVERIER yves, LHERMITE Karine par BOULIER Ludovic, FREDERIC Daniel par CHARDAVOINE Jean-Paul, LEFEVRE-FARCY Didier par ROTH Pascal, VION Michel par BRUNEAU Delphine, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, CONTE Marie-Hélène par GUILLET Gilbert, PAILLE Jean Marc par VIGNEAUD Alain, BONIN Lionel par BIJOU Gérard, GEORGEON Raphaël par GENTIS Christine.

Procurations : BADIE Vincent à BLANC Jeanne, BRIÈRE Christel à LACHAMP Barbara, DIEZ Elisabeth à BOULLE Christophe, MAINGOT Maud à MARCEAU Eliane.

Absents excusés : POZZOBON Alain, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, MARRAUD Christine, FAURE Bruno, BRIÈRE Christel, COUÉ Jean-François, SALAH Christian, DEBORDE Bruno, GIRAUDEAU Patrick, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, MASERO Michel, BUREAU Marie-Christine, LANGLAIS Jean-Charles, VIAUD Thierry, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, MARTIAL Claude, DE OLIVEIRA Katia, DUFOUR Christian, PERUFFO Bernard, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de délégués présents : 130

Nombre de votants : 134

Nombre d'absents excusés : 28

Nombre d'absents ayant donné procuration : 4

Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Cession actions KRONOSOL 53 - Centrale photovoltaïque Chevanceaux

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a prévu des mesures en faveur d'un partage territorial de la valeur des énergies renouvelables. Au titre de celles-ci, il a été ajouté au code de l'énergie, après le III de l'article L. 294-1, un III bis ainsi rédigé :

« III bis.-Les associés ou les actionnaires souhaitant constituer l'une des sociétés mentionnées aux I ou II du présent article en informent le maire de la commune d'implantation du ou des projets et le président de l'établissement public de coopération intercommunale d'implantation du ou des projets, au plus tard deux mois avant la signature des statuts, afin de leur permettre de proposer une offre de participation au capital mentionnée aux mêmes I et II.

« Les associés ou les actionnaires souhaitant vendre une participation en capital prévue auxdits I et II en informent le maire de la commune d'implantation du ou des projets et le président de l'établissement public de coopération

017-200041523-20230406-DEL40_2023-DE
Reçu le 12/04/2023

intercommunale d'implantation du ou des projets, au plus tard deux mois avant la vente, afin de leur permettre de proposer une offre d'achat de cette participation.

« La constitution ou la vente mentionnée aux deux premiers alinéas du présent III bis peut intervenir avant l'expiration du délai de deux mois mentionné aux mêmes deux premiers alinéas lorsque la commune d'implantation du ou des projets ou l'établissement public de coopération intercommunale d'implantation du ou des projets a fait connaître sa décision de ne pas présenter d'offre. Le silence de la commune ou de l'établissement, à l'expiration d'un délai de deux mois, vaut refus de la demande. »

Dans le cadre de ces nouvelles dispositions, la société lb vogt GmbH a informé la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge et la commune de Chevanceaux de son intention de céder la totalité des actions de la société KRONOSOL 53, société de projet qui porte le projet de production d'énergie photovoltaïque au sol de Chevanceaux.

A cette date, aucune autre information officielle relative à cette société n'a été communiquée. Considérant la nécessité de répondre dans le délai de deux mois à cette demande reçue le 27 mars 2023, à l'unanimité le Conseil Communautaire décidé de donner délégation au Président pour étudier cette proposition, pour négocier avec la société lb vogt GmbH et pour décider d'une éventuelle prise de participation.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le
Le Président
Claude BELOT

12 AVR. 2023

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex**

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex**